

Certifications complémentaires - Secteurs disciplinaires Arts :
Options Cinéma et audiovisuel ou Danse ou Histoire des Arts ou Théâtre.

Session 2017 - Académie de Lille.

Rapport de jury de la commission Histoire des Arts.

Membres du jury

| | |
|-------------------|---|
| Christine DALBERT | IA-IPR en charge de l'Histoire des arts dans l'académie de Lille |
| François ROBICHON | Professeur des Universités, Histoire de l'Art, Université de Lille III |
| Dominique BALY | Professeure, agrégée de Lettres modernes, enseignant l'option Histoire des Arts au lycée Pasteur de Lille |
| Anna KORWIN | Professeure, certifiée d'arts plastiques, enseignant l'option Histoire des arts au lycée Condorcet de Lens |
| Laurence DEGUNST | Professeure, agrégée d'Histoire Géographie, lycée Jean Bart de Dunkerque, chargée de mission auprès de l'inspection |

Les candidats

Huit candidats étaient inscrits à cette session 2017 et six se sont présentés devant le jury. Le mouvement d'érosion des candidatures a donc légèrement repris cette année (qui nous remet au niveau de l'année 2015).

Il paraît difficile d'interpréter ces tendances dans le court terme, avec de petits effectifs, et la prudence s'impose. Néanmoins, il n'est pas exclu de penser que le vivier des candidatures ne soit plus aussi important (beaucoup ont déjà obtenu la certification nécessaire à leurs interventions en lycée) et que la suppression de l'oral obligatoire au DNB ait pu être interprétée « comme un recul » de l'enseignement d'histoire des arts en collège (même si la certification n'a jamais été nécessaire pour en assurer l'enseignement en collège).

On observe toujours la part importante de l'histoire-géographie, des lettres et des arts plastiques, qui correspond à une réalité de terrain, dans la mise en œuvre effective de l'enseignement d'exploration Patrimoine(s) et des options Histoire des arts en lycée.

Assez logiquement, 70 % des candidats enseignent en lycée, tandis que ceux qui enseignent en collège évoquent la reconnaissance de leurs compétences et l'éventualité d'une mutation.

La mise en œuvre des Parcours d'Education Artistique et Culturelle est rarement évoquée par les candidats. On peut y voir probablement la connaissance incomplète du dispositif et peut-être une réflexion encore en construction sur les articulations à bâtir entre l'enseignement d'Histoire des arts et les PEAC.

Contrairement au constat effectué l'année dernière, près de 40% des candidats sont issus du corps des professeurs agrégés, ce qui représente une augmentation assez nette.

La même proportion se retrouve pour les enseignants en début de carrière : plusieurs professeurs stagiaires se sont présentés, intéressés par la dimension culturelle et pluridisciplinaire de ces enseignements. Ils ont souvent un parcours diversifié en formation initiale, avec des expériences professionnelles autres que l'enseignement.

| Origines disciplinaires et professionnelles des candidats | Inscrits en 2011 | Inscrits en 2012 | Inscrits en 2013 | Inscrits en 2014 | Inscrits en 2015 | Inscrits en 2016 | <i>Inscrits en 2017</i> |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------------|
| Arts plastiques et arts appliqués | 4 | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| Histoire - Géographie | 10 | 9 | 5 | 5 | 3 | 4 | 2 |
| Lettres modernes / Lettres classiques | 6 | 6 | 8 | 5 | 1 | 2 | 2 |
| Philosophie | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Langues | 0 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 |
| Éducation musicale | 5 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| EPS | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Documentation | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Professeurs des écoles | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Directeur d'école | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 28 | 24 | 19 | 15 | 7 | 11 | 08 |

Comme les années précédentes, les candidats sont soit déjà en situation d'exercer dans les dispositifs qui requièrent la certification, soit présentent des parcours personnels riches d'expériences diversifiées, en France et éventuellement à l'étranger.

Ils viennent « régulariser » dans le premier cas et rechercher une forme de reconnaissance par l'Institution dans le second.

Dans tous les cas, si le jury apprécie naturellement l'intérêt manifesté pour les arts par tous les candidats, il importe cependant que ces derniers puissent **exposer clairement leurs motivations et convaincre de l'adéquation de leur projet avec la finalité de la certification.**

A cet égard, on ne saurait trop rappeler que cette dernière n'a pour but ni de conforter une place au sein d'une équipe pédagogique ni de reconnaître l'investissement, même important, du candidat dans l'établissement.

Il s'agit bien **d'attester l'aptitude à enseigner les options des lycées et l'enseignement d'exploration « Patrimoine(s) » en classe de Seconde. Les candidats doivent donc s'attendre à ce que le jury les questionne sur l'ensemble des programmes et des objectifs de ces enseignements.**

Résultats

Six candidats sur les huit attendus se sont présentés. Trois ont obtenu la certification, soit 50% des présents, ce qui correspond à une diminution du taux de réussite cette année (70% en 2016).

La moyenne observée est de 11/20 (elle était de 12,4/20 en 2016) et poursuit la baisse déjà enregistrée l'année dernière par rapport à 2015.

Le jury n'hésite à utiliser un large éventail de notes mais l'écart est vite apparu entre une excellente candidature qui a obtenu un 18, et les deux autres qui se sont situées à 11. Cette note s'explique par les fragilités relevées lors de la présentation ou au cours de l'entretien.

Deux candidats ont obtenu la note de 9/20, qui ne permet pas d'obtenir la certification. Ce résultat reflète le plus souvent, comme de précédents rapports l'ont déjà souligné, une insuffisante préparation ou une insuffisante prise en compte de l'un des champs de compétences évalué lors de l'épreuve.

La méconnaissance des textes est parfois importante : elle donne à la démarche du candidat une tonalité « exploratoire » et à sa préparation un caractère inachevé.

Le jury remarque également une réelle difficulté parfois à se décentrer de son expertise disciplinaire, à se projeter dans un travail d'équipe pluridisciplinaire et à réfléchir aux acquis susceptibles d'être évalués.

Le jury a donc constaté cette année des candidatures plus diversifiées, et parfois éloignées de l'un des champs attendus dont « *la maîtrise de connaissances théoriques solides et du cadre institutionnel d'exercice, la capacité à se décentrer de sa discipline de recrutement et à s'ouvrir à un travail d'équipe* ».

Ces différentes attentes n'excluent nullement la capacité à questionner les textes, ou l'expression d'interrogations personnelles sur tel ou tel aspect des programmes.

Le jury invite donc les candidats à mieux prendre en compte les indications ci-dessus, et à rencontrer des équipes qui fonctionnent déjà en enseignement d'exploration et/ou en options des lycées. **Il n'exclut pas de proposer, lors de la session 2018, des situations concrètes de travail pouvant inclure des œuvres d'art dans différents domaines, et d'échanger avec le candidat sur les démarches qui pourraient être les siennes.**

Globalement, et conformément aux textes en vigueur, l'obtention de la certification complémentaire en Histoire des arts continue à attester la maîtrise de connaissances solides et de compétences éprouvées, sans encyclopédisme, mais avec ouverture d'esprit, rigueur et réalisme.

Recommandations.

L'analyse des résultats de cette session est l'occasion de rappeler aux futurs candidats les conditions d'une préparation de qualité. Comme les années précédentes, le jury invite les professeurs intéressés à :

- **Se rapprocher du DEC (Département des Examens et Concours)** de façon à obtenir des informations précises sur l'organisation de la certification (dates de dépôt des candidatures, déroulé de l'épreuve orale...).
- **Consulter les textes officiels définissant l'épreuve, les programmes et les dispositifs d'enseignement.**
- **Se préparer en amont et sur le long terme :** la maîtrise des différents domaines artistiques inclus dans l'expression « histoire des arts », celle des approches plurielles du concept de Patrimoine et des grands champs de compétences signalés dans le B.O. n°39 du 8 octobre 2004 nécessitent une préparation régulière et exigeante.

Le jury rappelle tout le bénéfice que peuvent tirer les candidats des possibilités offertes par l'université de Lille III pour parfaire une formation initiale en histoire de l'Art.

M. ROBICHON, Professeur des Universités et responsable du département à Lille III, qui anime par ailleurs un séminaire consacré à la peinture d'histoire aux XIXe et XXe siècle ouvert aux collègues (francois.robichon@univ-lille3.fr), peut par exemple apporter tout renseignement utile concernant le fonctionnement du service d'enseignement à distance de l'Université de Lille III.

La connaissance du déroulement de l'épreuve et des attentes du jury est indispensable. Conformément au B.O. n°39 du 8 octobre 2004, l'épreuve se déroule en deux temps :

- 10 minutes d'exposé, libre, mais qui gagne à être préparé. Les candidats l'ont d'ailleurs bien compris, et proposent des prises de parole construites
- 20 minutes d'entretien avec le jury. Il s'agit de répondre à des questions qui prennent appui sur le rapport fourni lors de l'inscription et sur l'exposé libre de 10 minutes. Comme indiqué

ci-dessus, le jury pourra aussi proposer au candidat des situations concrètes de travail lors de la session 2018.

A l'occasion de ces trente minutes, le jury évalue la maîtrise par le candidat de quatre grands champs de compétences (les connaissances scientifiques, les inscriptions sociales, culturelles et professionnelles de l'enseignement, les pratiques pédagogiques et la connaissance du cadre institutionnel). Il n'est pas inutile de renvoyer **aux rapports du jury précédents qui développent les modalités de l'épreuve.**

Le jury félicite les nouveaux lauréats et invite tous les autres candidats intéressés à entreprendre leur démarche avec confiance, en l'inscrivant dans une préparation rigoureuse et réaliste, condition de la réussite.

Pour le jury,
Christine Dalbert
IA-IPR, Académie de Lille
En charge de l'Histoire des arts
Christine.dalbert@ac-lille.fr